

RCS : AJACCIO Code greffe : 2001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00008 Numéro SIREN : 509 846 390 Nom ou dénomination : A.M.C.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2022 sous le numéro de dépôt 1888

SASU A.M.C.
Col d ASPRETTO
Route du Ricanto
20090 AJACCIO

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Cabinet TORRE

97 cours napoleon

20090 ajaccio

Téléphone 0495206620

Télécopie 0495230659

Numéro SIRET 38279879100010

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE AJACCIO
6 Parc Cunéo d'Ornano
B.P. 409
20195 AJACCIO Cedex 1
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SASU A.M.C.
Col d'ASPRETTO
Route du Ricanto

Identification du destinataire

20090 AJACCIO

651

Insp. IFU

314621

N° dossier

50984639000029

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Activités BTP

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 328 399

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % Autres plus-values imposables au taux de 19 % Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 % Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐
Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabilitéExpert

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone : - Professionnel de l'expertise comptable : TORRE Simon - Expert Comptable 97 COURS NAPOLEON 20090 AJACCIO 0495206620

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné : N° d'agrément

A Ajaccio le 10052022 Signature et qualité du déclarant Mr DE OLIVEIRA MOTA Joaqui Gérant

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

1

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU A.M.C.**
et Date de clôture de l'exercice **31122021**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.C.			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : Col d'ASPRETTO			Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 5 0 9 8 4 6 3 9 0 0 0 0 2 9			Néant ☐ *			
			Exercice N, clos le, 31122021			
			N-1 31122020			
			Brut 1			
			Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
			Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 715	321
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	308 947	126 414
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	122 539	16 688
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	900	30 900
		TO TAL (II)		BJ	BK	434 101
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	55 000	44 500
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 838	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	258 375	451 975
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 861	87 573
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	101	67 122
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	540	540
		TO TAL (III)	CJ	CK	325 714	651 710
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	759 815	826 033	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	900	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SASU A.M.C.			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)		DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	262 155	282 155
	Report à nouveau		DH	(111 891)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(328 789)	(111 891)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	(123 525)	225 264
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	325 396	365 299
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 091	4 993
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		760
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	147 054	100 158
	Dettes fiscales et sociales		DY	88 527	113 055
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		16 504
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	563 067	600 770	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	439 542	826 033	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	563 067	600 010
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	29 888	802	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.C.										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	1 425 221	FH		FI	1 425 221	1 327 549			
		FJ	1 425 221	FK		FL	1 425 221	1 327 549			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO		3 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	28 144	35 259			
	Autres produits (1) (11)					FQ	139	6			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 453 503	1 365 814			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	428 902	403 753			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(10 500)	(44 500)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	802 124	542 898			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	934	4 717			
	Salaires et traitements *					FY	320 520	325 454			
	Charges sociales (10)					FZ	189 861	189 145			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	40 051	40 835		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	4 145	6 031			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 776 038	1 468 333		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(322 535)	(102 519)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 299				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	1 299				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 206	7 690			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	2 206	7 690			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(906)	(7 690)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(323 441)	(110 208)			

Désignation de l'entreprise SASU A.M.C.				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		300	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		300	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 950	2 499	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	695	681	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 645	3 180	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(5 645)	(2 880)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(297)	(1 197)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 454 803	1 366 114	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 783 592	1 478 005	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	(328 789)	(111 891)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	28 144	35 259
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6			obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS			4 950			
VCEA			695			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **SASU A.M.C.**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	1 715	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com - posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com - posants	M3		KS	306 946	KT		KU	8 750
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	110 376	KZ		LA	1 500	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 770	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	430 092	LO		LP	10 250	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	30 900	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	30 900	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	462 707	ØH		ØJ	10 250	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	1 715	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	6 749	MK	308 947	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP	2 107	MQ	109 769	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	12 770	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	8 856	NH	431 487	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	30 000	2F	900	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	30 000	NK	900	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	38 856	ØL	434 101	ØM			

Exercice N clos le : 31 12 2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.C.

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.C.													Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		1 393	PF		321	PG			PH		1 715
TOTAL I			RK		1 393	RM		321	RN			RO		1 715
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		180 532	QA		33 031	QB		6 695	QC		206 869
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport		QH		99 268	QI		4 178	QJ		1 467	QK		101 980
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		7 190	QM		2 520	QN			QO		9 710
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
	TOTAL II			QU		286 991	QV		39 729	QW		8 161	QX	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		288 384	ØP		40 051	ØQ		8 161	ØR		320 273
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6		
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU					RV		
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1		
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC					SD		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5					R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1		
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM						NO		
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP				SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU.A.M.C.							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
			6E		6F		6G		6H	
			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
			9U		9V		9W		9X	
			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.C.										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	900	UV	900	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	258 375		258 375				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	9 861		9 861				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	540		540				
	TOTAUX			VT	269 676	VU	269 676	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	29 888		29 888					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	295 508		295 508					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	147 054		147 054						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 745		8 745						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	50 952		50 952						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	28 699		28 699					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	130		130					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 091		2 091						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	563 067	VZ	563 067						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	2 091	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	68 989	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SASU.A.M.C.										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122021	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 390				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR 390			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 328 789	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										WZ		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA			
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	ZX			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	ZY			
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XD			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit			ZI	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)		YD	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL					
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 328 789	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		XJ 328 399	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 0		XO 328 399	

Désignation de l'entreprise SASU A.M.C.		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	113 589	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	113 589	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	328 399	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	441 988	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.C.										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(111 891)		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE	20 000		Autres répartitions	ZE	20 000						
					Report à nouveau	ZF							
	TOTAL I	ØF	(91 891)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(91 891)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	85 422	20 182						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 40 928)				XQ	42 627	36 809						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	383 647	239 308						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	32 101	34 531						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)				ST	258 328	212 068						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	802 124	542 898						
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	130	257					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)				9Z	804	4 460					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	934	4 717					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	142 522	101 263						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	189 247	176 124						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *				ØB	299 000							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL						
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO						
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASUA.M.C.						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	DECOUPEUSE THERM	780		780		
	2	MARTEAU PIQUEUR	660		605	55	
	3	DECOUPEUSE	1 090		1 090		
	4	BIPPER	2 107		1 467	640	
	5	KARCHER PROF	4 219		4 219		
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2		(55)	(55)			
	3						
	4		(640)	(640)			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(695)			
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SASU A.M.C.**Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SASUA.M.C.**Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices N - 6					
antérieurs N - 7					
(montants N - 8					
restant à N - 9					
déduire à la N - 10					
clôture du					
dernier					
exercice)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.C.					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Fiche de calcul pour les activités de location ou de sous-location d'immeubles nus et pour les retraitements de valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et 1330-CVAE

Renseigner ci-contre le code 1 si vous êtes concernés par cette fiche, 0, pour activer le report sur le cerfa 2059E.

L'utilisation de cette fiche impose que l'imprimé 2059E ne soit pas saisi directement.

=> pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2059E, renseigner 100% en colonne n°2 et saisissez les retraitements nécessaires

=> pour la valeur ajoutée activité de location renseigner le taux, en colonne n°2, à appliquer sur les produits et charges pour l'année considérée, avec possibilité de modifier en colonne n°3 et saisissez les retraitements si nécessaire pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2059E

Désignation de l'entreprise : SASUA.M.C.				
Exercice ouvert le : 01012021 et clos le : 31122021 Durée en nombre de mois 12				
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		n°1: 100%	n°2: 100, %	n°3: saisie
Ventes de marchandises	OA			
Production vendue - Biens	OA			
Production vendue - Services	OA	1 425 221	1 425 221	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	28 144	28 144	
TOTAL 1	OX	1 453 365	1 453 365	1 453 365
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	139	139	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD	10 500	10 500	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 2	OM	10 639	10 639	10 639
Retraitement des produits suivants pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	ON	428 902	428 902	
Autres achats	ON	71 890	71 890	
Variation négative des stocks	OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	665 269	665 269	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	4 145	4 145	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
TOTAL 2	OJ	1 170 207	1 170 207	1 170 207
Retraitement des charges suivantes pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)				
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL3	OG	293 796	293 796
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	293 796	

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.C.		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	7	
dont apprentis	YF	1	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 425 221	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	28 144	
TOTAL 1	OX	1 453 365	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	139	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	10 500	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	10 639	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	500 793	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	665 269	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	4 145	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 170 207	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	293 796
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	293 796
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 453 365	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 50984639000029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.M.C.

ADRESSE (voie) Col d'ASPRETTO

Route du Ricanto

CODE POSTAL 20090

VILLE AJACCIO

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DE OLIVEIRA MOTA Prénom(s) Joaquim

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 31/01/1972 N° département 99 Commune PEDRACA Pays PORTUGAL

Adresse : N° Voie Lieu dit Bartolletto St Jean de Pisciatello

Code postal 20117 Commune CAURO Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1

N° SIRET 5|0|9|8|4|6|3|9|0|0|0|0|2|9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.M.C.

ADRESSE (voie) Col d'ASPRETTO

Route du Ricanto

CODE POSTAL 20090

VILLE

AJACCIO

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU A.M.C.	50984639000029	4399C
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
Col d ASPRETIO Route du Ricanto 20090 AJACCIO		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	(695)
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de 2021

Dénomination de l'entreprise : **SASU A.M.C.**
 Adresse : **Col d ASPRETTO**
Route du Ricanto

20090 AJAC CIO

N° Siret de l'établissement principal : 50984639000029

Activité : **Activités BTP** Code activité : **4399C**

Déclarant	Nom du signataire	Mr DE OLIVEIRA MOTA	Qualité du signataire	Gérant
-----------	-------------------	----------------------------	-----------------------	---------------

A Ajaccio Le 10052022

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01012021 au 31122021

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	
---	--

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	293 796
Chiffre d'affaires de référence	A3	1 453 365
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALAIRES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC	Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8
00029	2A	AJACCIO	004	

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

[illegible]

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :

[illegible]



RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Au titre de l'année civile 2021

Néant

Dénomination de l'entreprise	SASU A.M.C.	N° Siren :509846390
Adresse	Col d ASPRETTO	20090 AJACCIO

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

COR - Crédit d'impôt pour investissement en Corse	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.



CREDIT IMPOT POUR CERTAINS INVESTISSEMENTS EN CORSE
(Article 244 quater E du code général des impôts)

Formulaire obligatoire
Art. 49 septies WB annexe III au CGI

Investissements réalisés au cours de l'exercice ouvert le : 01/01/2021 clos le 31/12/2021

Nom et prénoms ou dénomination de l'entreprise :	SASU A.M.C.	N° SIREN :	509846390
		Activité exercée :	Activités BTP
Adresse :	Col d ASPRETTO Route du Ricanto 20090 AJACCIO	Ancienne adresse en cas de changement :	

Date de l'option pour le crédit d'impôt
(s'il ne s'agit pas des premiers investissements)

Option (irrévocable) pour le crédit d'impôt (à souscrire lors du premier dépôt) :

Le soussigné, Mr DE OLIVEIRA MOTA Joaquim déclare que l'entreprise opte au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 pour le crédit d'impôt pour investissement en Corse prévu à l'article 244 quater E du code général des impôts et renonce au bénéfice des régimes prévus aux articles 44 sexies, 44 sexies A, 44 septies, 44 quinquies, 44 sexdecies, 44 septdecies et 208 sexies du même code.

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPO T

Nature des investissements éligibles réalisés au titre de l'exercice	Prix de revient hors taxes net de subventions publiques (a)	Taux du crédit d'impôt (b)	Reprise 1 (c)	Montant [(a x b) - c]	
Biens d'équipements amortissables selon le mode dégressif ²		20 %		1	
Agencements et installations de locaux commerciaux habituellement ouverts à la clientèle ²		20 %		2	
Logiciels ³		20 %		3	
Travaux de rénovation d'hôtel		20 %		4	
Travaux de construction et de rénovation des établissements de santé privés ⁴		20 %		5	
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5)		20 %		6	

II - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPO T ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES ⁵

Nom et adresse des associés et n° SIRET (pour les entreprises)	% des droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt
		Total

¹ Si dans un délai de cinq ans de son acquisition ou de sa création ou pendant sa durée normale d'utilisation si elle est inférieure, un bien ayant ouvert droit au crédit d'impôt est cédé ou cesse d'être affecté à l'activité pour laquelle il a été acquis ou créé ou si l'acquéreur cesse son activité, le crédit d'impôt fait l'objet d'une reprise au titre de l'exercice ou de l'année où interviennent ces événements.

² Créés ou acquis à l'état neuf ou pris en location auprès d'une société de crédit-bail régie par le chapitre V du titre 1er du livre V du code monétaire et financier.

³ Ne sont visés que les logiciels constituant des éléments de l'actif immobilisé et nécessaires à l'utilisation des investissements (mentionnés ligne 1 et 2).

⁴ Investissements réalisés à compter du 1er janvier 2021 et pour l'exercice de l'activité mentionnée à l'article L. 6111-1 du code de la santé publique.

⁵ Les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent utiliser le crédit d'impôt proportionnellement à leurs droits dans la société de personnes ou le groupement assimilé.

De plus, les associés doivent conserver les parts pendant un délai de 5 ans à compter de l'investissement, à défaut le crédit d'impôt doit faire l'objet d'une reprise.

III - UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT

III-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

reporter le montant du crédit d'impôt sur le relevé de solde n°2572-SD et sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

CAS GENERAL		
Montant du crédit d'impôt (report de la ligne 6)	7	
Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (pour les entreprises à l'IS)	8	
Montant restant à imputer (ligne 7 - ligne 8)	9	
CAS PARTICULIERS : ENTREPRISES NOUVELLES, JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES, PME AU SENS DU DROIT DE L'UNION EUROPEENNE, ENTREPRISES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE CONCILIATION, DE SAUVEGARDE, D'UN REDRESSEMENT OU D'UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE (article 199 ter D. II du CGI)		
Montant du crédit d'impôt (report de la ligne 6)	10	
Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (pour les entreprises à l'IS)	11	
Montant dont la restitution est demandée (ligne 10 - ligne 11)	12	
MOBILISATION DE LA CREANCE AUPRES D'UN ETABLISSEMENT DE CREDIT		
Montant des créances dont la mobilisation est demandée	13	

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr

III-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé sur la déclaration 2042 C-PRO et sur la déclaration n°2069-RCI-SD.

Mobilisation de créances

MOBILISATION DE LA CREANCE AUPRES D'UN ETABLISSEMENT DE CREDIT		
Montant des créances dont la mobilisation est demandée	14	

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU A.M.C.** relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 439 542 euros

Chiffre d'affaires : 1 425 221 euros

Résultat net comptable : -328 789 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Ajaccio
Le 10/05/2022

Signature

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU A.M.C.** relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 439 542 euros

Chiffre d'affaires : 1 425 221 euros

Résultat net comptable : -328 789 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit .

Nous formulons une (des) observation(s) sur le(s) point(s) suivant(s) susceptible(s) d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de l' (des) observation(s) décrite(s) dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ajaccio
Le 10/05/2022

Signature

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **439 542** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 454 803** euros
 - un total charges de **1 783 592** euros
 - dégage un résultat de **-328 789** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2021**
- finit le **31/12/2021**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SASU A.M.C.** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 715	1 715		321
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	308 947	206 869	102 078	126 414
	Autres immobilisations corporelles	122 539	111 690	10 850	16 688
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	900		900	30 900
TOTAL (II)		434 101	320 273	113 828	174 323
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	55 000		55 000	44 500
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 838		1 838	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	258 375		258 375	451 975
	Autres créances	9 861		9 861	87 573
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	101		101	67 122
	Charges constatées d'avance	540		540	540
	TOTAL (III)	325 714		325 714	651 710
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		759 815	320 273	439 542	826 033
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				900	30 900
(3) dont créances à plus d'un an					

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	113 828	25,90	174 323	21,10	(60 495)	-34,70
Concessions brevets et droits similaires			321	0,04	(321)	-100,00
CONCESSION, DROIT S SIMILAIRES	1 715	0,39	1 715	0,21		
AMORT CONCESSION ET DROIT S SIM	(1 715)	-0,39	(1 393)	-0,17	(321)	-23,06
Installations techniques, matériel et outillage	102 078	23,22	126 414	15,30	(24 336)	-19,25
MATERIEL INDUSTRIEL	302 947	68,92	300 946	36,43	2 001	0,66
Outillage industriel	6 000	1,37	6 000	0,73		
AMORT MAT INDUSTRIELS	(201 302)	-45,80	(176 965)	-21,42	(24 337)	-13,75
AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	(5 567)	-1,27	(3 567)	-0,43	(2 000)	-56,07
Autres immobilisations corporelles	10 850	2,47	16 688	2,02	(5 838)	-34,98
MATERIEL DE TRANSPORT	109 769	24,97	110 376	13,36	(607)	-0,55
MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE	9 133	2,08	9 133	1,11		
Mobilier	3 637	0,83	3 637	0,44		
AMORT MAT DE TRANSPORT	(101 980)	-23,20	(99 268)	-12,02	(2 712)	-2,73
AMORT MAT BUREAU	(6 731)	-1,53	(4 352)	-0,53	(2 379)	-54,67
AMORT MOBILIER	(2 978)	-0,68	(2 838)	-0,34	(140)	-4,94
Autres immobilisations financières	900	0,20	30 900	3,74	(30 000)	-97,09
RETENUE DE GARANTIE OSEO			30 000	3,63	(30 000)	-100,00
CAUTIONNEMENTS	900	0,20	900	0,11		
TOTAL III - Actif Circulant NET	325 714	74,10	651 710	78,90	(325 996)	-50,02
Matières premières, approvisionnements	55 000	12,51	44 500	5,39	10 500	23,60
STOCK DE MAT PREMIERES	30 000	6,83	24 500	2,97	5 500	22,45
STOCK AUTRES APPROVISIONNEMENT	25 000	5,69	20 000	2,42	5 000	25,00
Avances & acomptes versés sur commandes	1 838	0,42			1 838	
Acompte vers'	1 838	0,42			1 838	
Créances clients et comptes rattachés	258 375	58,78	451 975	54,72	(193 601)	-42,83
Collectif clients débiteurs	227 003	51,65	352 288	42,65	(125 285)	-35,56
Clients factures a etablr	31 372	7,14	99 687	12,07	(68 316)	-68,53
Autres créances	9 861	2,24	87 573	10,60	(77 712)	-88,74
ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES			37 358	4,52	(37 358)	-100,00
CREDIT INVEST CORSE			1 197	0,14	(1 197)	-100,00
CREDIT DE TVA A REPORTER			1 934	0,23	(1 934)	-100,00
TVA A REGULARISER	9 338	2,12	10 647	1,29	(1 309)	-12,29
REMB TVA DEMANDE			10 000	1,21	(10 000)	-100,00
TVA en attente déductible 20 %	523	0,12	937	0,11	(414)	-44,19
Produits a recevoir			1 500	0,18	(1 500)	-100,00
Associés- Acomptes dividendes			20 000	2,42	(20 000)	-100,00
Creances sur cessions d'immob			4 000	0,48	(4 000)	-100,00
Disponibilités	101	0,02	67 122	8,13	(67 022)	-99,85
CRCA	66	0,01			66	
SOCIETE GENERALE			66 546	8,06	(66 546)	-100,00
CAISSE SIEGE SOCIAL	35	0,01	577	0,07	(542)	-93,96
Charges constatées d'avance	540	0,12	540	0,07		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	540	0,12	540	0,07		

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
TOTAL DU BILAN ACTIF	439 542	100,00	826 033	100,00	(386 491)	-46,79

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	50 000	50 000
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	262 155	282 155
	Report à nouveau	(111 891)	
	Résultat de l'exercice	(328 789)	(111 891)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(123 525)	225 264
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	325 396	365 299
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 091	4 993
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		760
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 054	100 158
	Dettes fiscales et sociales	88 527	113 055
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		16 504
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	563 067	600 770
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	439 542	826 033
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(328 788,90)	(111 890,97)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		563 067	600 010
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		29 888	802
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	(123 525)	-28,10	225 264	27,27	(348 789)	-154,84
Capital Social ou individuel	50 000	11,38	50 000	6,05		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	50 000	11,38	50 000	6,05		
Réserve légale	5 000	1,14	5 000	0,61		
RESERVE LEGALE	5 000	1,14	5 000	0,61		
Autres réserves	262 155	59,64	282 155	34,16	(20 000)	-7,09
AUTRES RESERVES	262 155	59,64	282 155	34,16	(20 000)	-7,09
Report à nouveau	(111 891)	-25,46			(111 891)	
Report à nouveau SD	(111 891)	-25,46			(111 891)	
Résultat de l'exercice	(328 789)	-74,80	(111 891)	-13,55	(216 898)	-193,85
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	563 067	128,10	600 770	72,73	(37 703)	-6,28
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	325 396	74,03	365 299	44,22	(39 903)	-10,92
PRET Nø 220044100099	78 841	17,94	106 661	12,91	(27 820)	-26,08
PRET 35 500 €			7 835	0,95	(7 835)	-100,00
PRET GARANTI PAR L ETAT	216 667	49,29	250 000	30,27	(33 333)	-13,33
CRCA			445	0,05	(445)	-100,00
SOCIETE GENERALE	29 006	6,60			29 006	
INTERETS COURUS	882	0,20	357	0,04	525	146,77
Emprunts et dettes financières divers	2 091	0,48	4 993	0,60	(2 902)	-58,12
MOTA COMPTE COURANT	2 091	0,48	4 993	0,60	(2 902)	-58,12
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			760	0,09	(760)	-100,00
Acompte reçu			760	0,09	(760)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 054	33,46	100 158	12,13	46 896	46,82
Collectif fournisseurs créditeurs	141 105	32,10	95 858	11,60	45 247	47,20
Fournisseurs	5 949	1,35	4 300	0,52	1 649	38,35
Dettes fiscales et sociales	88 527	20,14	113 055	13,69	(24 528)	-21,70
SANTOS MAGALHAES JOSE MA	1 502	0,34			1 502	
CARVALHO LEONEL	1 018	0,23			1 018	
MACHADO PEIXOTO SERGIO	1 347	0,31			1 347	
ALVES TEIXEIRA ALBINO	1 241	0,28			1 241	
Magalahes oliveira francisco	1 038	0,24			1 038	
MELONI CEDRIC	1 400	0,32			1 400	
Machado de oliveira adelino	1 199	0,27			1 199	
PRO BTP	5 745	1,31	4 360	0,53	1 385	31,77
TESE - URSSAF	45 207	10,29	69 878	8,46	(24 671)	-35,31
Tva à décaisser	7 173	1,63			7 173	
TVA COLLECTEE 10%	20 637	4,70	25 608	3,10	(4 972)	-19,41
TVA/FACT A ETABLIR			7 562	0,92	(7 562)	-100,00
TVA en attente collect'e 10 %	890	0,20			890	
Autres impots, tax. et vers.	130	0,03	257	0,03	(127)	-49,42
AUTRES CHARGES A PAYER			5 390	0,65	(5 390)	-100,00
Autres dettes			16 504	2,00	(16 504)	-100,00

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Clients - autres avoirs			16 504	2,00	(16 504)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	439 542	100,00	826 033	100,00	(386 491)	-46,79

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 425 221		1 425 221	1 327 549
	Montant net du chiffre d'affaires	1 425 221		1 425 221	1 327 549
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				3 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			28 144	35 259
	Autres produits			139	6
Total des produits d'exploitation (1)				1 453 503	1 365 814
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			428 902	403 753
	Variation de stock			(10 500)	(44 500)
	Autres achats et charges externes			802 124	542 898
	Impôts, taxes et versements assimilés			934	4 717
	Salaires et traitements			320 520	325 454
	Charges sociales du personnel			189 861	189 145
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			40 051	40 835
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			4 145	6 031
Total des charges d'exploitation (2)				1 776 038	1 468 333
RESULTAT D'EXPLOITATION				(322 535)	(102 519)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(322 535)	(102 519)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 299	
	Total des produits financiers	1 299	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 206	7 690
	Total des charges financières	2 206	7 690
RESULTAT FINANCIER		(906)	(7 690)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(323 441)	(110 208)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		300
	Total des produits exceptionnels		300
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 950 695	2 499 681
	Total des charges exceptionnelles	5 645	3 180
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 645)	(2 880)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(297)	(1 197)
TOTAL DES PRODUITS		1 454 803	1 366 114
TOTAL DES CHARGES		1 783 592	1 478 005
RESULTAT DE L'EXERCICE		(328 789)	(111 891)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	1 453 503	101,98	1 365 814	102,88	87 689	6,42
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
Production vendue Services FRANCE	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
TRAVAUX A FACTURER	(45 139)	-3,17	75 621	5,70	(120 760)	-159,69
MACONNERIE GENERALE A 10%	722 719	50,71	548 356	41,31	174 363	31,80
TRAVAUX VRD A 10%	581 793	40,82	326 908	24,62	254 885	77,97
TRAVAUX VRD/AUTOLIQUIDATION	165 848	11,64	376 665	28,37	(210 817)	-55,97
Montant net du chiffre d'affaires	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
Subventions d'exploitation			3 000	0,23	(3 000)	-100,00
SUBVENTION AGEFIPH			3 000	0,23	(3 000)	-100,00
Reprises sur provisions, transferts de charges	28 144	1,97	35 259	2,66	(7 116)	-20,18
AVANT AGES EN NATURE : LOGEMENT	23 400	1,64	22 988	1,73	412	1,79
REMB ASSURANCES	2 177	0,15	12 271	0,92	(10 094)	-82,26
INDEMN JOURNALIERES PREVOYANCE	2 567	0,18			2 567	
Autres produits d'exploitation	139	0,01	6		133	N/S
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	139	0,01	6		133	N/S
Total des charges d'exploitation	1 776 038	124,61	1 468 333	110,60	307 705	20,96
Achats de matières premières et autres appro.	428 902	30,09	403 753	30,41	25 150	6,23
ACHATS STOCKES MAT PREM FOURN	414 497	29,08	384 167	28,94	30 331	7,90
ACHAT MAT PREMIERES CEE	14 405	1,01	19 586	1,48	(5 181)	-26,45
Variation de stocks approvisionnements	(10 500)	-0,74	(44 500)	-3,35	34 000	76,40
VAR STOCK MAT PREM ET FOUR	(5 500)	-0,39	(24 500)	-1,85	19 000	77,55
VAR STOCK AUTRES APPROVISIONNE	(5 000)	-0,35	(20 000)	-1,51	15 000	75,00
Autres achats et charges externes	802 124	56,28	542 898	40,89	259 227	47,75
Achats etudes et prestat. ser	661	0,05	3 850	0,29	(3 189)	-82,83
EDF/GDF/EAU DES LOCATIONS	1 504	0,11	1 735	0,13	(231)	-13,31
EDF DEPOT DU VAZZIO	1 199	0,08	569	0,04	630	110,73
FOUR ENTRETIEN ET PETIT EQUIP	7 003	0,49	8 933	0,67	(1 930)	-21,61
ACHAT PETIT EQUIP CEE	194	0,01	2 119	0,16	(1 925)	-90,85
FOUR ADMINISTRATIVES	1 111	0,08	1 938	0,15	(826)	-42,64
CARBURANTS	60 218	4,23	40 293	3,04	19 925	49,45
SOUS TRAITANCE GENERALE	42 832	3,01	3 402	0,26	39 431	N/S
SOUS TRAITANCE CEE	10 203	0,72			10 203	
SOUS TRAITANTS AUTOLIQUIDATION	31 726	2,23	12 930	0,97	18 796	145,37
PEUGEOT 208 FE-475C-CP	3 605	0,25	3 605	0,27		
CB SPRINTER EQ-587-CL (5MOIS)	7 205	0,51	7 205	0,54		
CB SPRINTER FC-710-YG	7 841	0,55	7 841	0,59		
CB PARTNER FY-606-PN(Fin 04/26)	4 084	0,29			4 084	
LOCATION ECCICA SUARELLA			7 700	0,58	(7 700)	-100,00
LOCATION TERRASSES D'AJACCIO	10 800	0,76	10 800	0,81		
LOYER SCI SICILANO	10 200	0,72	2 550	0,19	7 650	300,00
LOYER DEPOT VAZZIO	10 800	0,76	13 200	0,99	(2 400)	-18,18
LOCATION SOUS TRAITANT	675	0,05			675	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
ONE & ONE	18		3		15	506,67
Abonnement SAGE	845	0,06			845	
ABONNEMENT AUTOCAD	440	0,03			440	
LOCATIONS MATERIELS	8 453	0,59	2 160	0,16	6 293	291,33
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE	396	0,03	396	0,03		
Sur biens immobiliers	1 403	0,10			1 403	
ENTRETIEN DE VEHICULES	32 099	2,25	25 079	1,89	7 020	27,99
ENTRET AUTO CEE	36 059	2,53	21 435	1,61	14 624	68,22
MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 070	0,08	165	0,01	905	548,48
AXA ASSURANCES			98	0,01	(98)	-100,00
ASSURANCE SMA BTP	54 294	3,81	47 672	3,59	6 622	13,89
AXA APPART SALARIES			672	0,05	(672)	-100,00
FNAC ASSURANCES APPLE....	336	0,02	325	0,02	11	3,39
ASSURANCE CREDIT BAIL	520	0,04	370	0,03	150	40,69
DOCUMENTATION GENERALE	101	0,01	101	0,01		
INTERIM FRANCE PNCTUEL	351 223	24,64	239 308	18,03	111 915	46,77
INTERIM SOTRATL/FACETA FA	32 424	2,28			32 424	
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	1 800	0,13	4 085	0,31	(2 285)	-55,94
SECRETARIAT	29 970	2,10	30 360	2,29	(390)	-1,28
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	331	0,02	86	0,01	244	283,65
ANNONCES ET INSERTIONS			1 750	0,13	(1 750)	-100,00
Cadeaux a la clientele	530	0,04	750	0,06	(220)	-29,33
DIVERS (POURBOIRES, DONCS COURA	200	0,01			200	
TRANSPORTS SUR ACHAT S			2 578	0,19	(2 578)	-100,00
TRANSPORT ACHAT CEE	12 620	0,89	15 660	1,18	(3 040)	-19,41
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 320	0,23	3 679	0,28	(358)	-9,74
RECEPTIONS	47		920	0,07	(873)	-94,89
FRAIS POSTAUX	92	0,01	60		32	54,28
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 957	0,14	1 962	0,15	(5)	-0,27
TELECOM AVANTAGE NATURE	528	0,04	673	0,05	(145)	-21,55
FRAIS BANCAIRES CRCA/BNP/OSEO	904	0,06	1 149	0,09	(245)	-21,35
FRAIS BANCAIRES SOCIETE GENERA	11 592	0,81	9 764	0,74	1 829	18,73
FORMATIONS	830	0,06			830	
TRAITEMENT DES DECHETS	5 862	0,41	2 971	0,22	2 892	97,35
Impôts, taxes et versements assimilés	934	0,07	4 717	0,36	(3 783)	-80,19
TAXE APPRENTISSAGE	(12)		181	0,01	(193)	-106,50
PART EMPLOYEUR A FORM PROF CON	(52)		2 883	0,22	(2 935)	-101,81
CVAE	130	0,01	257	0,02	(127)	-49,42
CFE TAXES FONCIERES	607	0,04	509	0,04	98	19,25
DROITS ENREGISTREME ET TIMBRES	262	0,02	887	0,07	(626)	-70,53
Salaires et traitements	320 520	22,49	325 454	24,52	(4 934)	-1,52
SALAIRES BRUTS	299 001	20,98	299 191	22,54	(190)	-0,06
FRAIS PROF / PANIERS	16 309	1,14	16 647	1,25	(338)	-2,03
PRIME TRANSPORT DOM-SIEGE SOCI	1 735	0,12	1 858	0,14	(123)	-6,62
PRIME MACRON EXO			2 430	0,18	(2 430)	-100,00
INDEMNITES DE LICENCIEMENT CA	3 200	0,22	2 000	0,15	1 200	60,00
INDEM CHOMAGE PARTIEL	275	0,02	3 328	0,25	(3 053)	-91,73
Charges sociales du personnel	189 861	13,32	189 145	14,25	716	0,38
COT URSSAF & POLE EMPLOI	91 147	6,40	88 508	6,67	2 639	2,98
COT PRO BTP	43 680	3,06	43 044	3,24	635	1,48
COT POLE EMPLOI	9 476	0,66	9 909	0,75	(433)	-4,37
COT CONGES PAYES	44 505	3,12	46 538	3,51	(2 033)	-4,37
CONGES PAYES ET AUTRES	20		43		(24)	-54,63
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 033	0,07	1 102	0,08	(69)	-6,29
Dotation aux amortissements sur immobilisations	40 051	2,81	40 835	3,08	(785)	-1,92
DOT AMORT IMMO INCORPORELLES	321	0,02	1 637	0,12	(1 316)	-80,38
DOT AMORT IMMO CORPORELLES	39 729	2,79	39 198	2,95	531	1,35

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Autres charges de gestion courante	4 145	0,29	6 031	0,45	(1 886)	-31,27
CREANCES DES EXERCICES ANTERIE	4 082	0,29	5 943	0,45	(1 861)	-31,32
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	64		88	0,01	(25)	-27,85
Résultat d'exploitation	(322 535)	-22,63	(102 519)	-7,72	(220 016)	-214,61
Total des produits financiers	1 299	0,09			1 299	
Autres intérêts et produits assimilés	1 299	0,09			1 299	
Revenus creances commerciales	1 299	0,09			1 299	
Total des charges financières	2 206	0,15	7 690	0,58	(5 484)	-71,32
Intérêts et charges assimilées	2 206	0,15	7 690	0,58	(5 484)	-71,32
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	2 206	0,15	1 513	0,11	692	45,74
INTERETS FINANCEMENT BPI			6 176	0,47	(6 176)	-100,00
Résultat financier	(906)	-0,06	(7 690)	-0,58	6 783	88,21
Résultat courant avant impôts	(323 441)	-22,69	(110 208)	-8,30	(213 233)	-193,48
Total des produits exceptionnels			300	0,02	(300)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			300	0,02	(300)	-100,00
Prod.except./oper.gestion			300	0,02	(300)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	5 645	0,40	3 180	0,24	2 465	77,54
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	4 950	0,35	2 499	0,19	2 451	98,08
CONTRAVENTIONS PV AVANTAGES NA	390	0,03	268	0,02	122	45,63
Charges except./ope.gestion			2 231	0,17	(2 231)	-100,00
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	4 560	0,32			4 560	
Charges exceptionnelles sur opération en capital	695	0,05	681	0,05	14	2,11
Val. compt. des elem. actif c	695	0,05	681	0,05	14	2,11
Résultat exceptionnel	(5 645)	-0,40	(2 880)	-0,22	(2 765)	-96,03
Impôts sur les bénéfices	(297)	-0,02	(1 197)	-0,09	900	75,19
CREDIT INVEST CORSE	(297)	-0,02	(1 197)	-0,09	900	75,19
Résultat de l'exercice	(328 789)	-23,07	(111 891)	-8,43	(216 898)	-193,85

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
+ Production vendue : Services						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
- Achats stockés approvisionnement	428 902	30,09	403 753	30,41	25 150	6,23
- Variation des stocks et approvisionnement	(10 500)	-0,74	(44 500)	-3,35	34 000	-76,40
- Achats de sous-traitance	661	0,05	3 850	0,29	(3 189)	-82,83
- Achats non stockés	71 229	5,00	55 587	4,19	15 642	28,14
- Autres charges externes	730 234	51,24	483 461	36,42	246 773	51,04
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	1 220 527	85,64	902 150	67,96	318 376	35,29
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	204 694	14,36	425 399	32,04	(220 705)	-51,88
+ Subventions d'exploitation			3 000	0,23	(3 000)	-100,0
- Impôts, taxes sur rémunérations	(64)		3 064	0,23	(3 128)	-102,0
- Autres impôts et taxes	999	0,07	1 653	0,12	(655)	-39,60
- Salaires et traitements	320 520	22,49	325 454	24,52	(4 934)	-1,52
- Charges sociales	189 861	13,32	189 145	14,25	716	0,38
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(306 621)	-21,51	(90 917)	-6,85	(215 704)	-237,2
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	139	0,01	6		133	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	28 144	1,97	35 259	2,66	(7 116)	-20,18
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	40 051	2,81	40 835	3,08	(785)	-1,92
- Autres charges de gestion courante	4 145	0,29	6 031	0,45	(1 886)	-31,27
RÉSULTAT EXPLOITATION	(322 535)	-22,63	(102 519)	-7,72	(220 016)	-214,6
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 299	0,09			1 299	
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	2 206	0,15	7 690	0,58	(5 484)	-71,32
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(323 441)	-22,69	(110 208)	-8,30	(213 233)	-193,4
Produits exceptionnels			300	0,02	(300)	-100,0
- Charges exceptionnelles	5 645	0,40	3 180	0,24	2 465	77,54
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(5 645)	-0,40	(2 880)	-0,22	(2 765)	-96,03
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(297)	-0,02	(1 197)	-0,09	900	75,19
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(328 789)	-23,07	(111 891)	-8,43	(216 898)	-193,8

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
Marge commerciale						
Production vendue Travaux	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
TRAVAUX A FACTURER	(45 139)	-3,17	75 621	5,70	(120 760)	-159,69
MACONNERIE GENERALE A 10%	722 719	50,71	548 356	41,31	174 363	31,80
TRAVAUX VRD A 10%	581 793	40,82	326 908	24,62	254 885	77,97
TRAVAUX VRD/AUTOLIQUIDATION	165 848	11,64	376 665	28,37	(210 817)	-55,97
Production de l'exercice	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
Achats stockés approvisionnement	428 902	30,09	403 753	30,41	25 150	6,23
ACHATS STOCKES MAT PREM FOURN	414 497	29,08	384 167	28,94	30 331	7,90
ACHAT MAT PREMIERES CEE	14 405	1,01	19 586	1,48	(5 181)	-26,45
Variation de stocks approvisionnements	(10 500)	-0,74	(44 500)	-3,35	34 000	76,40
VAR STOCK MAT PREM ET FOUR	(5 500)	-0,39	(24 500)	-1,85	19 000	77,55
VAR STOCK AUTRES APPROVISIONNE	(5 000)	-0,35	(20 000)	-1,51	15 000	75,00
Achats de sous-traitance	661	0,05	3 850	0,29	(3 189)	-82,83
Achats etudes et prestat. ser	661	0,05	3 850	0,29	(3 189)	-82,83
Marge brute de production	1 006 158	70,60	964 446	72,65	41 711	4,32
Production de l'exercice + Marge commerciale	1 425 221	100,00	1 327 549	100,00	97 672	7,36
Achats non stockés matières et fournitures	71 229	5,00	55 587	4,19	15 642	28,14
EDF/GDF/EAU DES LOCATIONS	1 504	0,11	1 735	0,13	(231)	-13,31
EDF DEPOT DU VAZZIO	1 199	0,08	569	0,04	630	110,73
FOUR ENTRETIEN ET PETIT EQUIP	7 003	0,49	8 933	0,67	(1 930)	-21,61
ACHAT PETIT EQUIP CEE	194	0,01	2 119	0,16	(1 925)	-90,85
FOUR ADMINISTRATIVES	1 111	0,08	1 938	0,15	(826)	-42,64
CARBURANTS	60 218	4,23	40 293	3,04	19 925	49,45
Autres charges externes	730 234	51,24	483 461	36,42	246 773	51,04
SOUS TRAITANCE GENERALE	42 832	3,01	3 402	0,26	39 431	N/S
SOUS TRAITANCE CEE	10 203	0,72			10 203	
SOUS TRAITANTS AUTOLIQUIDATION	31 726	2,23	12 930	0,97	18 796	145,37
PEUGEOT 208 FE-475C-CP	3 605	0,25	3 605	0,27		
CB SPRINTER EQ-587-CL (5MOIS)	7 205	0,51	7 205	0,54		
CB SPRINTER FC-710-YG	7 841	0,55	7 841	0,59		
CB PARTNER FY-606-PN(Fin 04/26	4 084	0,29			4 084	
LOCATION ECCICA SUARELLA			7 700	0,58	(7 700)	-100,00
LOCATION TERRASSES D'AJACCIO	10 800	0,76	10 800	0,81		
LOYER SCI SICILANO	10 200	0,72	2 550	0,19	7 650	300,00
LOYER DEPOT VAZZIO	10 800	0,76	13 200	0,99	(2 400)	-18,18
LOCATION SOUS TRAITANT	675	0,05			675	
ONE & ONE	18		3		15	506,67
Abonnement SAGE	845	0,06			845	
ABONNEMENT AUTOCAD	440	0,03			440	
LOCATIONS MATERIELS	8 453	0,59	2 160	0,16	6 293	291,33
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE	396	0,03	396	0,03		
Sur biens immobiliers	1 403	0,10			1 403	
ENTRETIEN DE VEHICULES	32 099	2,25	25 079	1,89	7 020	27,99
ENTRET AUTO CEE	36 059	2,53	21 435	1,61	14 624	68,22
MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 070	0,08	165	0,01	905	548,48
AXA ASSURANCES			98	0,01	(98)	-100,00

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
ASSURANCE SMA BTP	54 294	3,81	47 672	3,59	6 622	13,89
AXA APPART SALARIES			672	0,05	(672)	-100,00
FNAC ASSURANCES APPLE....	336	0,02	325	0,02	11	3,39
ASSURANCE CREDIT BAIL	520	0,04	370	0,03	150	40,69
DOCUMENTATION GENERALE	101	0,01	101	0,01		
INTERIM FRANCE PNCTUEL	351 223	24,64	239 308	18,03	111 915	46,77
INTERIM SOTRATTEL/FACETA FA	32 424	2,28			32 424	
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	1 800	0,13	4 085	0,31	(2 285)	-55,94
SECRETARIAT	29 970	2,10	30 360	2,29	(390)	-1,28
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	331	0,02	86	0,01	244	283,65
ANNONCES ET INSERTIONS			1 750	0,13	(1 750)	-100,00
Cadeaux a la clientele	530	0,04	750	0,06	(220)	-29,33
DIVERS (POURBOIRES, DONSCOURA	200	0,01			200	
TRANSPORTS SUR ACHATS			2 578	0,19	(2 578)	-100,00
TRANSPORT ACHAT CEE	12 620	0,89	15 660	1,18	(3 040)	-19,41
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 320	0,23	3 679	0,28	(358)	-9,74
RECEPTIONS	47		920	0,07	(873)	-94,89
FRAIS POSTAUX	92	0,01	60		32	54,28
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 957	0,14	1 962	0,15	(5)	-0,27
TELECOM AVANTAGE NATURE	528	0,04	673	0,05	(145)	-21,55
FRAIS BANCAIRES CRCA/BNP/OSEO	904	0,06	1 149	0,09	(245)	-21,35
FRAIS BANCAIRES SOCIETE GENERA	11 592	0,81	9 764	0,74	1 829	18,73
FORMATIONS	830	0,06			830	
TRAITEMENT DES DECHETS	5 862	0,41	2 971	0,22	2 892	97,35
Valeur ajoutée produite	204 694	14,36	425 399	32,04	(220 705)	-51,88
Subventions d'exploitation			3 000	0,23	(3 000)	-100,00
SUBVENTION AGEFIPH			3 000	0,23	(3 000)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunératio	(64)		3 064	0,23	(3 128)	-102,09
TAXE APPRENTISSAGE	(12)		181	0,01	(193)	-106,50
PART EMPLOYEUR A FORM PROF CON	(52)		2 883	0,22	(2 935)	-101,81
Impôts, taxes & versements assimilés autres	999	0,07	1 653	0,12	(655)	-39,60
CVAE	130	0,01	257	0,02	(127)	-49,42
CFE TAXES FONCIERES	607	0,04	509	0,04	98	19,25
DROITS ENREGISTREME ET TIMBRES	262	0,02	887	0,07	(626)	-70,53
Salaires et traitements	320 520	22,49	325 454	24,52	(4 934)	-1,52
SALAIRES BRUTS	299 001	20,98	299 191	22,54	(190)	-0,06
FRAIS PROF / PANIERS	16 309	1,14	16 647	1,25	(338)	-2,03
PRIME TRANSPORT DOM-SIEGE SOCI	1 735	0,12	1 858	0,14	(123)	-6,62
PRIME MACRON EXO			2 430	0,18	(2 430)	-100,00
INDEMNITES DE LICENCIEMENT CA	3 200	0,22	2 000	0,15	1 200	60,00
INDEM CHOMAGE PARTIEL	275	0,02	3 328	0,25	(3 053)	-91,73
Charges sociales	189 861	13,32	189 145	14,25	716	0,38
COT URSSAF & POLE EMPLOI	91 147	6,40	88 508	6,67	2 639	2,98
COT PRO BTP	43 680	3,06	43 044	3,24	635	1,48
COT POLE EMPLOI	9 476	0,66	9 909	0,75	(433)	-4,37
COT CONGES PAYES	44 505	3,12	46 538	3,51	(2 033)	-4,37
CONGES PAYES ET AUTRES	20		43		(24)	-54,63
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 033	0,07	1 102	0,08	(69)	-6,29
Excédent brut d'exploitation	(306 621)	-21,51	(90 917)	-6,85	(215 704)	-237,25
Autres produits d'exploitation	139	0,01	6		133	N/S
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	139	0,01	6		133	N/S

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Transfert de charges	28 144	1,97	35 259	2,66	(7 116)	-20,18
AVANTAGES EN NATURE : LOGEMENT	23 400	1,64	22 988	1,73	412	1,79
REMB ASSURANCES	2 177	0,15	12 271	0,92	(10 094)	-82,26
INDEM JOURNALIERES PREVOYANCE	2 567	0,18			2 567	
Dotations aux amortissements et provisions	40 051	2,81	40 835	3,08	(785)	-1,92
DOT AMORT IMMO INCORPORELLES	321	0,02	1 637	0,12	(1 316)	-80,38
DOT AMORT IMMO CORPORELLES	39 729	2,79	39 198	2,95	531	1,35
Autres charges de gestion courante	4 145	0,29	6 031	0,45	(1 886)	-31,27
CREANCES DES EXERCICES ANTERIE	4 082	0,29	5 943	0,45	(1 861)	-31,32
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	64		88	0,01	(25)	-27,85
Résultat d'exploitation	(322 535)	-22,63	(102 519)	-7,72	(220 016)	-214,61
Produits financiers	1 299	0,09			1 299	
Revenus creances commerciales	1 299	0,09			1 299	
Charges financières	2 206	0,15	7 690	0,58	(5 484)	-71,32
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	2 206	0,15	1 513	0,11	692	45,74
INTERETS FINANCEMENT BPI			6 176	0,47	(6 176)	-100,00
Résultat courant avant impôts	(323 441)	-22,69	(110 208)	-8,30	(213 233)	-193,48
Produits exceptionnels			300	0,02	(300)	-100,00
Prod.except./oper.gestion			300	0,02	(300)	-100,00
Charges exceptionnelles	5 645	0,40	3 180	0,24	2 465	77,54
CONTRAVENTIONS PV AVANTAGES NA	390	0,03	268	0,02	122	45,63
Charges except./ope.gestion			2 231	0,17	(2 231)	-100,00
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	4 560	0,32			4 560	
Val. compt. des elem. actif c	695	0,05	681	0,05	14	2,11
Résultat exceptionnel	(5 645)	-0,40	(2 880)	-0,22	(2 765)	-96,03
Impôts sur les bénéfices	(297)	-0,02	(1 197)	-0,09	900	75,19
CREDIT INVEST CORSE	(297)	-0,02	(1 197)	-0,09	900	75,19
Résultat de l'exercice	(328 789)	-23,07	(111 891)	-8,43	(216 898)	-193,85

Société par actions simplifiée à associé unique
A.M.C.
Col d'Aspretto
Route du Ricanto
20000 AJACCIO

au capital de : 50 000,00 Euros
siège social : AJACCIO
RCS : AJACCIO 509 846 390
N° de GESTION : 2009B00008

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 08 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 8 juin, à 16 heures, les associés se sont réunis au siège social à AJACCIO, en assemblée générale ordinaire, sur la convocation du gérant;

Sont présents ou représentés :

- Monsieur DE OLIVEIRA MOTA Joaquim, propriétaire de parts, ci...	100 parts
Total des parts présentes ou représentées.....	100 parts
sur les 100 parts composant	
le capital social	

Monsieur DE OLIVEIRA MOTA Joaquim associé gérant préside la séance.

Le président dépose sur le bureau :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées



Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021,
- Quitus au gérant,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

MISE EN REPORT A NOUVEAU débiteur pour un montant de 328 789 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance décide de fixer la rémunération brute annuelle de Monsieur DE OLIVEIRA MOTA Joaquim à la somme de 60 000 € pour l'exercice de ses fonctions de Gérant.

L'assemblée générale rappelle toutefois que les frais de déplacement et de représentation exposés dans l'intérêt de la société seront remboursés à la gérance au vu des justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. H. T.', is written on the page.